

COVID-19



# INFORMATION

## DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

● ÉDITO ●



### Loirétains, fiers d'être solidaires

Dans ce contexte de crise sanitaire grave, nous sommes chaque jour amenés à constater les gestes de solidarité menés par nombre de Loirétains à l'égard de leurs concitoyens. En tant que maires, garants de la continuité du service public, vous en êtes tout à la fois **les premiers acteurs et les premiers témoins.**

Nous pouvons **saluer unanimement nos soignants hospitaliers**, qui en première ligne mènent le combat contre cet ennemi invisible le Covid 19. Ils méritent la reconnaissance de tous. Nous devons mettre tout en œuvre pour **faciliter leur quotidien**, ce que nous faisons par exemple en maintenant ouverts les collèges pour recevoir leurs enfants.

**A l'arrière, des professions de l'ombre œuvrent au plus près des Loirétains** qui en ont besoin, à travers des interventions à domicile. Parce qu'ils assurent une mission indispensable dans notre stratégie de protection sanitaire, **le Département soutient avec attention les SAAD.** A cet égard, à titre d'encouragement, notre collectivité a décidé d'accorder à chaque salarié engagé dans cette période compliquée **une prime pour toute heure**

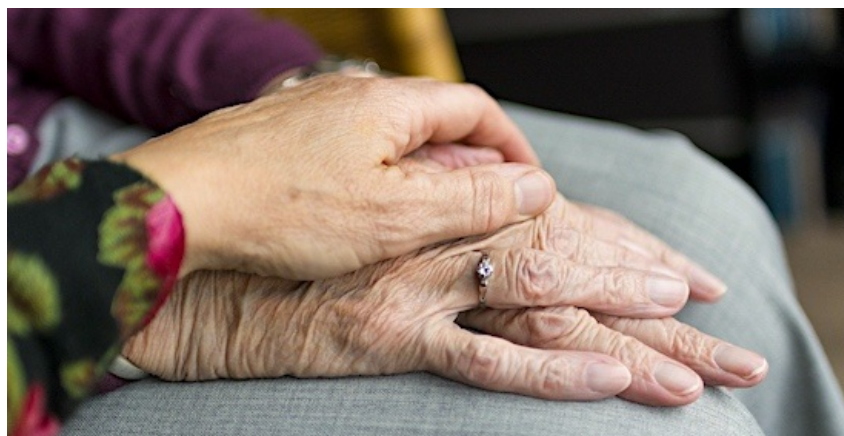
effectuée.

Je pense enfin à **toutes ces initiatives privées développées ici ou là**, à l'égard de proches, de voisins, d'entreprises. Ces élans de générosité, empreint de créativité et d'innovation, font la fierté de tout un territoire. Afin d'amplifier la force du lien social, si capital dans cette période de confinement, je vous propose de **vous emparer du dispositif « Voisins Solidaires »** que vient de promouvoir le Département.

Enfin, sachez que **tous les agents départementaux sont mobilisés**, sur les routes, dans les Maisons du Départements, ou depuis leur domicile en télé-travail afin de répondre à vos attentes et vos besoins, car la solidarité passe d'abord par la proximité !

**Marc GAUDET**  
Président du Conseil départemental  
Président du SDIS

## ● MOBILISATION DU DÉPARTEMENT ●



### **Un coup de pouce financier pour les héros du quotidien**

Dans les circonstances actuelles de la crise sanitaire liée au Covid19, **les Services d'aide à domicile (SAAD) sont plus que jamais mobilisés** pour agir auprès des personnes en difficultés. Face à cet engagement, le Président Gaudet a manifesté son soutien auprès des **professionnels des SAAD, de façon concrète, en augmentant d'1 € chaque heure effectuée au titre de** l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), de la prestation de compensation du handicap (PCH) et de l'aide sociale ménagère.

## ● QUESTION DU JOUR ●



## Quelle gestion des stations d'épuration ? Les techniciens départementaux répondent

Les communes et les syndicats sont en première ligne pour assurer les fonctions essentielles de **gestion des eaux usées**. Pour accompagner et aider au bon fonctionnement de leurs équipements et pour conseiller les agents et les élus des collectivités, **les techniciens départementaux sont là pour répondre à toutes les questions**, en lien direct avec la DDT et l'ARS et les réseaux professionnels.

Une fiche de conseils spécifique pour le suivi des stations en période de confinement est disponible sur le site [loiret.fr](http://loiret.fr).

### Les techniciens du SATESE :

- Denis MOUGEL : 02 38 25 48 22
- Stéphane DEVAUD : 02 38 25 48 21

[Consulter la fiche pratique](#)

## ● APPEL A PROJET ●



### Appel à projet Loiret au fil de l'eau

Compte-tenu du contexte actuel, la date limite de réception des candidatures au titre de l'appel à projet pour l'animation du Loiret au fil de l'eau **n'est plus fixée au 5 avril mais au 25 mai 2020**.

**Pour rappel**, cet appel à projets s'adresse aux collectivités (communes, EPCI), aux offices de tourisme et aux associations présentes ou œuvrant dans le périmètre du « Loiret au fil de l'eau ». Cela inclut donc les linéaires de la Loire, des canaux d'Orléans, du Loing, de Briare et latéral à la Loire, dans les limites du périmètre départemental.

## ● C'EST PRATIQUE ●

## Organiser la solidarité entre voisins : le kit utile

En cette période de crise, certains craignent pour leur santé et ont besoin d'un coup de main pour aller faire des courses, à la pharmacie ou autre urgence. Chacun peut se rendre utile auprès d'eux. Le Département propose un kit de solidarité entre voisins.

[Télécharger le kit](#)

## ● EN ATTENDANT LA FIN DE LA CRISE... ●



## Découvrez le château de Chamerolles et ses jardins depuis votre canapé !

À l'heure du confinement, les esprits ont plus que jamais besoin d'évasion. Après le château de Sully-sur-Loire, le Département vous invite à **explorer virtuellement le château de Chamerolles et ses jardins**. Rendez-vous sur le site du château ([chateauchamerolles.fr](http://chateauchamerolles.fr)) pour une visite immersive, version 2.0.

[Visitez le château de Chamerolles depuis chez vous](#)

## FIERS D'ÊTRE SOLIDAIRES



DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE,  
LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE

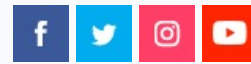
POSEZ VOS QUESTIONS SUR [SERVICES.LOIRET.FR](https://services.loiret.fr),

NOUS VOUS RÉPONDONS

TERRITOIRE D'INNOVATION • [WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR)

→ Retrouvez sur [cette page du site loiret.fr](#), toutes les informations du Département pouvant vous concerner.

Département du Loiret  
15 rue Eugène Vignat  
45000 ORLÉANS  
[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Conseil Départemental du Loiret.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Conseil Départemental du Loiret